Publié en ligne le 04/07/2024

Wattrelos
Une Ville au cœur qui bat

Arrêté temporaire n°2024-0437
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

Rue Corneille

Le Maire de Wattrelos,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 417-10

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

VU l'arrêté du 2 juin 2020 portant délégation de signature du Maire à l'Adjointe chargée des Travaux et des Economies d'Energie

VU la demande en date du 03/07/2024 émise par ILEO aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux d'eau potable rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, les 04/07/2024 et 05/07/2024 Rue Corneille

ARRÊTE

Article 1
À compter du 04/07/2024 et jusqu'au 05/07/2024, les prescriptions suivantes s'appliquent Rue Corneille de la rue du Chardonnet à la rue voltaire :

- La circulation des véhicules est interdite de 08 h 00 à 18 h 00. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.
- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ILEO.

Article 3
M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Wattrelos, le 03 juillet 2024
Pour le Maire,
Madame l'Adjointe

SERVICES TECHNIQUES * MAIRIE de WATTRELOS (Nord) *

Myriam LESTIENNE

DIFFUSION:

- ILEO
- M. le Directeur Général des Services
- SAMU
- M. le Directeur d'ESTERRA
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E.A.L
- SDIS Prévision Tourcoing
- KEOLIS
- M. le Directeur de la Fédération Nationale des Transports Routiers
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord
- Gendarmerie Wattrelos
- Police Nationale Roubaix

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.